



LIVRET D'ACCUEIL :

Mot d'accueil :

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue à toutes les personnes œuvrant à L'EPCP. Ce livret a pour but de faciliter l'intégration des stagiaires concernant les formations continues et qualifiantes au sein de l'EPCP.

Présentation de l'entreprise :

L'EPCP est une SAS, ayant comme dirigeant unique Jean Louis Pradeau.

L'EPCP est une entreprise qui propose :

- ➔ Un service à la formation professionnelle
- ➔ Un accès à de la location d'espace de travail servant à
- ➔ Des cours de cuisines et pâtisserie pour les particuliers
- ➔ Des teams building

Types de clientèle :

Ce lieu est ouvert aux entreprises, associations et particuliers.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est applicable à tous les stagiaires œuvrant au sein de l'entreprise quel que soit son statut

Logement :

L'entreprise n'a pas de vocation à loger quiconque.

Le transport :

Celui-ci peut s'effectuer avec :

- le véhicule du stagiaire avec à disposition un parking gratuit
- en transport commun, l'arrêt bus est à 60 m de l'espace de formation. La zone artisanale est desservie 4/jours. Les horaires sont affichés sur le lieu d'arrêt bus. L'EPCP ne prend pas en compte les frais de déplacement concernant les formations qualifiantes et continues.

Vestiaires : chaque stagiaire bénéficie d'une armoire afin de faciliter le rangement. Libres aux stagiaires de se prémunir d'un cadenas afin d'assurer leurs propres affaires contre le vol. Attention, chaque stagiaire libère ses effets personnels des armoires chaque soir.

Restauration : Un espace dédié à la prise de repas ou collation est prévu. A noter que le maintien de la propreté est à l'utilisateur. Le coût du repas est à la charge du stagiaire.

Concernant la formation qualifiante pendant les Périodes de Formation en Milieu Professionnel, les frais de restaurations seront à la charge de l'entreprise d'accueil.

Les horaires d'ouvertures :

Ils sont variables et s'adaptent à la demande des clients concernant les locations.

Pour la formation professionnelle qualifiante ou continue, se référer à la convention.

Déambulation à l'intérieur de l'entreprise :

Se référer au plan

Accès :

L'entreprise EPCP est un bâtiment conçu pour recevoir des personnes à mobilité réduite (PMR).

Plan d'urgence :

Se référer au plan et affichage sur place

Défibrillateur :

L'entreprise est équipée d'un défibrillateur accessible facilement.

Caméras : afin de protéger les biens et les personnes, un ensemble de caméras est déposé dans l'enceinte de L'EPCP à l'exception des vestiaires et sanitaires.



Mis à jour le 20 08 2020

EPCP, ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRE SOUS LE NDA 758 701 764 87
AUPRES DE MME LA PREFETE DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE
CONTACTS : 05 55 90 67 37 OU 0 633 505 886 MAIL : contact@cuisinepartagee.fr